



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement et hausse du prix des matières premières

Question orale n° 1481

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les préoccupations de nombreuses entreprises relatives à l'augmentation du prix des matières premières. La crise sanitaire a mis en exergue la dépendance industrielle et technologique de la France vis-à-vis de fournisseurs extra-européens, et ce dans des secteurs stratégiques et essentiels. Le contexte d'incertitude dans lequel se trouve la grande majorité de producteurs de matières premières notamment en Asie ainsi que le lent redémarrage des capacités de production conduisent à d'importantes tensions sur les approvisionnements en Europe. Ainsi, de nombreux professionnels du BTP, en Haute-Loire, se trouvent aujourd'hui confrontés à d'importantes difficultés d'approvisionnement de matériaux (bois, acier, polyuréthane, polystyrène, plaques de plâtre, laine de bois, PVC, plastique, etc.). Une forte hausse des prix impacte également les matériaux et autres produits encore disponibles sur le marché. Les craintes de défaillances d'entreprises et de l'arrêt de chantiers sont nombreuses. Les conséquences d'une envolée des prix des matériaux, comme les granulés de plastique, associée à une pénurie, pourraient avoir des conséquences dramatiques en matière d'emploi et d'économie. À titre d'exemple, l'industrie plastique représente plus de 5 000 emplois en Haute-Loire. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles actions il compte mettre en œuvre en faveur de la résilience des approvisionnements et des chaînes de valeur et ceci afin de sauver les industries et entreprises des territoires et garantir à termes l'autonomie stratégique de la France.

Texte de la réponse

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES DANS LE BTP

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Valentin, pour exposer sa question, n° 1481, relative au prix des matières premières dans le BTP.

Mme Isabelle Valentin. Pénurie de matières premières, hausse catastrophique des prix : nos entreprises souffrent et sont fragilisées. La crise sanitaire a mis en exergue notre dépendance industrielle et technologique vis-à-vis de fournisseurs extra-européens, notamment dans des secteurs stratégiques. Le contexte d'incertitude et de spéculation dans lequel se trouve la grande majorité des producteurs de matières premières, notamment en Asie, ainsi que le lent redémarrage des capacités de production, conduisent à d'importantes tensions logistiques sur les approvisionnements en Europe.

Monsieur le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises, vous le savez, nous assistons aujourd'hui à un décalage temporel entre une reprise significative de la demande et une gestion de l'offre qui ne suit pas. Les carnets de commandes sont pleins, mais la pénurie de certains matériaux et composants engendre une flambée des prix, ce qui entraîne d'importants retards de livraison, qui se traduiront à leur tour par de nombreux retards sur les chantiers et par des surcoûts. Ces phénomènes vont pénaliser nos entrepreneurs et fragiliser, malheureusement, la reprise économique.

Dans ma circonscription de Haute-Loire, comme partout en France, de nombreux professionnels se trouvent confrontés à d'importantes difficultés d'approvisionnement en matériaux. Pour certains produits, la situation est telle que les fournisseurs ne donnent plus ni prix ni délais de livraison. Les industriels et les professionnels du bâtiment n'osent plus éditer de devis, ou ne le font que sous réserve d'un délai de validation de quarante-huit heures, tant les cours sont volatils – à la hausse.

Cette envolée du prix des matériaux, associée à une situation de pénurie, risque d'avoir des conséquences dramatiques en termes d'emploi et de relance économique, et constituera malheureusement un frein à l'investissement. Dans ma circonscription, les industries de la plasturgie et de la mécanique générale, qui représentent plus de 6 000 emplois, sont fortement touchées, comme l'ensemble du BTP.

Monsieur le ministre délégué, quelle est votre vision française et européenne, et quels sont vos moyens en vue de réindustrialiser la France et de garantir notre souveraineté ? Quelles actions pouvez-vous mettre en œuvre en faveur de la résilience de nos approvisionnements et de nos chaînes de valeur, afin de sauver les industries et les entreprises de nos territoires, et de garantir à terme notre autonomie stratégique ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises. J'ai une très bonne nouvelle : la reprise économique est présente – et le Gouvernement s'en réjouit autant que les élus dans leur territoire. Comme vous l'indiquez, nous percevons dans différents secteurs des difficultés croissantes, en termes de délais de livraison et de coût des matériaux. Il y a quinze jours, Bruno Le Maire et moi-même avons reçu les organisations professionnelles du bâtiment – la Fédération française du bâtiment (FFB) et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) –, qui étaient particulièrement alarmées et nous ont demandé d'engager avec elles une réflexion sur les moyens permettant d'accompagner les entreprises de ce secteur.

Plusieurs mesures sont à l'étude. En matière de soutien financier, il y a parfois une différence entre le devis qui avait été établi et le coût réel des travaux : quand cette situation concerne les collectivités locales, nous allons regarder si les devis ne pourraient pas être réévalués, et de quelle manière. D'autres sujets sont un peu plus compliqués : ainsi, nous nous interrogeons sur l'éventualité de ne pas appliquer de pénalités de retard quand un chantier prend du retard en raison d'un problème de livraison.

Comme vous l'avez dit, nous sommes un peu pris en tenaille entre une forte demande aux États-Unis et en Chine, due à la reprise économique, et le fait que les industries ne sont globalement pas revenues à un niveau de production suffisant. Une partie des difficultés auxquelles nous sommes confrontés vient effectivement de ce que de nombreux fournisseurs ne se trouvent plus sur le territoire européen. C'est pourquoi l'un des objectifs essentiels du plan de relance va consister à relocaliser les entreprises sur notre territoire – ce qui, malheureusement, ne peut être qu'une action de longue haleine.

Nous espérons que les mesures ponctuelles d'accompagnement qui seront prises, jointes au fait que les industries situées en dehors de l'Europe reprennent une production suffisante, nous permettront d'éviter que la reprise économique ne soit freinée par ces difficultés d'approvisionnement. Nous sommes également très attentifs à ce que les besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée soient couverts. Ces deux sujets – l'approvisionnement en matériaux et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises – font partie de ceux sur lesquels nous nous mobilisons pour que la reprise soit effective, concrète et puissante dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1481

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#)

Réponse publiée le : 26 mai 2021, page 5458

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mai 2021](#)